LE VAL D'OISE C'EST VOUS



LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL
WWW.VALDOISE.FR

DOSSIER PAGE 10

Le Val d'Oise, territoire numérique

MON VAL D'OISE, MA PLANÈTE PAGE 20

Mieux se déplacer à vélo

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE — WWW.VALDOISE.FR — SEPTEMBRE 2009 — NUMÉRO 7
ISSN 1969-2633ISSN 1969-2633

SOMMAIRE
SEPTEMBRE 2009 N°7

En couverture : Spectacle présenté dans le cadre de la première édition de la compétition danse et nouvelles technologies de Bains numériques #4. Lauréat du grand prix. *© Cie Adrien M / cinématique de la chute (work in progress).*



MON VAL D'OISE MA PLANÈTE
Mieux se déplacer à vélo



CONSEIL GÉNÉRAL MODE D'EMPLOI
APA
Aide au permis de conduire



VOTRE CANTON DANS CE NUMÉRO

— Retrouvez l'actualité de votre canton dans la rubrique EN DIRECT DES CANTONS p. 4 à 9.

ÉDITO

DIDIER ARNAL
Président du conseil général du Val d'Oise
president@valdoise.fr



Grand Paris : le conseil général se mobilise

Tout au long de l'été, le conseil général a poursuivi sa mobilisation pour permettre au Val d'Oise de prendre toute sa place dans le Grand Paris. En rejoignant massivement le comité de soutien pour le Val d'Oise dans le Grand Paris que nous avons initié sur notre site internet, vous avez adressé un formidable démenti à tous ceux qui ont laissé notre département à la lisière du Grand Paris, l'empêchant ainsi de tirer parti des atouts de la Région capitale tout en lui en faisant supporter les nuisances. À en croire les réactions, notre mobilisation n'a pas été vaine : notre département, injustement oublié, devrait raccrocher sans tarder le Grand Paris.

Didier Arnal

Rendez-vous aux États généraux des transports

Vous avez été plusieurs milliers à répondre au questionnaire sur les transports que nous vous avons proposé juste avant l'été. Au-delà des difficultés que vous soulignez, vous attendez des pouvoirs publics qu'ils prennent la mesure du retard à rattraper. Tout en contribuant au plan de modernisation des transports initié par la région Ile-de-France, le conseil général a décidé d'organiser les premiers États généraux des transports les 18 et 19 septembre au hall Saint Martin à Pontoise. Présentation des transports de demain, débats et ateliers rythmeront ces deux journées avec pour objectif l'élaboration d'un schéma des transports pour notre département. Fidèles à la démarche initiée depuis mars 2008, nous voulons ces Etats généraux largement ouverts aux Valdoisiens. Nous vous espérons nombreux les 18 et 19 septembre.

Rest'O Collège : partout à la rentrée

Septembre, c'est le mois de la rentrée. Et pour beaucoup, cette rentrée se fera sous un ciel nuageux : pouvoir d'achat en berne, menaces sur les emplois, inquiétude pour l'avenir des vôtres. C'est pour vous tous que le conseil général étend dès cette rentrée le dispositif Rest'O Collège aux 108 collèges du Val d'Oise. Initié dès septembre 2008 dans les 37 collèges de Val de France et d'Argenteuil/Bezons, Rest'O Collège a prouvé son efficacité. Grâce à des tarifs plus justes et des prix plus abordables, la fréquentation de la restauration scolaire a augmenté de près de 20% en un an. En agissant ainsi en faveur de votre pouvoir d'achat, le conseil général travaille aussi à la réussite scolaire de tous les Valdoisiens. Car au-delà de cette mesure, le conseil général a décidé d'améliorer les conditions d'étude des collégiens avec le lancement d'un plan «collèges numériques».

EN DIRECT
DES CANTONS

© Survol de France - François Lavergne

MAGNY-EN-VEXIN AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE

Un canton en plein renouveau

Situé au cœur du Parc naturel régional du Vexin français, le canton de Magny-en-Vexin est très soucieux de son patrimoine environnemental et architectural. Le conseil général s'est particulièrement impliqué pour adapter l'offre d'équipements et de services aux besoins des habitants en matière de culture, d'éducation, de loisirs, d'emploi, de logement, etc. Il accorde ainsi un soutien important aux communes pour la réalisation de projets liés à l'aménagement des villages, notamment la construction d'équipements scolaires, à la protection de l'environnement, au développement économique, à la restauration du patrimoine. Le département financera également la reconstruction du gymnase, situé rue Molière à Magny-en-Vexin. En lien avec son engagement en faveur du développement durable, le conseil général s'investit fortement dans la protection de la ressource en eau pour répondre à un double objectif de santé (eau potable) et d'environnement (protection des milieux aquatiques). Ces objectifs se concrétisent par la sécurisation de l'alimentation en eau potable, nécessitant de lourds investissements (unités de traitement des pesticides et des nitrates, protection des captages, etc.).
En ce qui concerne la gestion des cours d'eau, un contrat de bassin est en cours d'élaboration pour l'Aubette. Pour prévenir l'exclusion sociale en milieu rural, le conseil général développe des actions personnalisées en direction des familles et de leurs enfants. Il s'appuie entre autres sur l'association La Source, implantée sur le domaine de Villarceaux, à Chaussy, qui agit auprès des familles dans un rôle de soutien à la fonction parentale.

100 millions d'euros
C'est l'investissement du conseil général pour la sécurisation de la RD 14 entre Cergy et Saint-Clair-sur-Epte.

CANTON
MAGNY-EN-VEXIN



Élu : Jean-Pierre Muller, Groupe de la majorité de gauche

26 communes

Nombre total d'habitants : 16226

Superficie : 198,9 km²

LES DÉPLACEMENTS AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DU CANTON
Dans un souci de sécurisation et de facilitation des déplacements, le conseil général s'est attaché à la mise à deux fois deux voies de la RD 14, axe vital pour le développement économique du Vexin. Il vient de requalifier la traversée de Cléry-en-Vexin. L'opération se poursuivra ensuite avec la déviation de la Chapelle-en-Vexin et son achèvement entre Magny-en-Vexin et Saint-Clair-sur-Epte. Le conseil général poursuit par ailleurs les études en vue d'engager rapidement les travaux de la déviation de la RD 983 à Arthies. La réalisation d'itinéraires cyclables est aussi privilégiée au travers du projet des Boucles du Vexin.



SARCELLES NORD-EST CIVISME

Les mercredis du rugby

Le comité départemental de rugby du Val d'Oise, en partenariat avec le conseil général, vient de clôturer son projet Rugbycité Val d'Oise, qui s'est tenu tout au long de cette année scolaire. Cette manifestation s'est déroulée à Sarcelles au complexe Nelson-Mandela, sous la forme de rencontres sportives mixtes et d'ateliers citoyens. Elle a rassemblé plus de 200 jeunes, particulièrement en phase avec les objectifs de ce projet : acquisition de comportements sociaux adaptés, promotion de valeurs éducatives et citoyennes et enfin création de liens sociaux.

GARGES-LÈS-GONESSE EST ÉDUCATION

Les collégiens révisent leur brevet à l'EISTI

La tenue du Salon du Bourget génère des nuisances particulièrement ressenties dans les collèges des communes riveraines. Pour favoriser le travail de révision de ses élèves de 3e, le collège Henry-Wallon a organisé des stages délocalisés combinant révision des matières fondamentales et découverte des lieux de loisirs culturels et sportifs valdoisiens. Accueillis au sein de l'EISTI, établissement d'enseignement supérieur à Cergy, les 110 collégiens et leurs parents ont particulièrement apprécié cette initiative soutenue par le conseil général.

FOCUS

ARGENTEUIL EST

La cité du Tronc en fête

L'achèvement des travaux d'aménagement des espaces extérieurs soutenus par le conseil général a donné lieu à une rencontre festive. Un rassemblement convivial célébrant les réalisations portant notamment sur la réalisation d'espaces verts et la création d'une aire de jeux au cœur de cette cité de 94 logements… Financement du conseil général : 15 605 euros.

ARGENTEUIL NORD

Requalification des espaces publics

La réorganisation de l'espace public de l'îlot Romain-Rolland vient de démarrer. Participation du conseil général : 91 500 euros.

ARGENTEUIL OUEST

L'offre de services se développe

Val d'Oise Habitat, bailleur social du conseil général, va réaliser la Résidence Broca, construction de locaux destinés à accueillir des activités tertiaires et des équipements de proximité. Coût de l'opération : 1 145 000 euros.

BEAUCHAMP

Le jazz à l'honneur

L'association Jazz Session développe à Pierrelaye une programmation hebdomadaire reconnue pour sa qualité et sa convivialité. Elle favorise également l'émergence de jeunes artistes, amateurs ou professionnels. Soutien du conseil général : 8000 euros.

BEZONS

Nouveaux équipements

Réalisation de vestiaires au complexe sportif Delaune, rénovation de la cantine du groupe scolaire Paul-Langevin, le conseil général soutient le développement des structures publiques. Subvention du conseil général : 180 000 euros.

CERGY NORD

Nouvelles acquisitions pour l'espace naturel sensible

Le conseil général poursuit l'acquisition de parcelles pour l'aménagement et l'ouverture au public du Marais de Boissy-Montgeroult. Il vient de se porter acquéreur de 5 000 m² de marais à Boissy-l'Aillerie.

CERGY SUD

Un troisième bâtiment pour le campus EISTI

Cet édifice constituera, à la rentrée, le 3e bâtiment du campus de l'École internationale des sciences du traitement de l'information à Cergy, dont les effectifs ont doublé en cinq ans, rendant indispensable cette extension. Financement du conseil général : 2,5 millions d'euros.

DOMONT

Un chantier développement durable

Dans le cadre de la requalification de l'avenue de l'Europe RD 11 à Domont, le conseil général, privilégie le respect de l'environnement. Il intègre les matériaux ou matériels développement durable dans la réalisation de la piste cyclable, les trottoirs, l'éclairage public, la chaussée. Coût de l'opération : 1,4 million d'euros.



VALLÉE DU SAUSSERON
RÉUNION PUBLIQUE

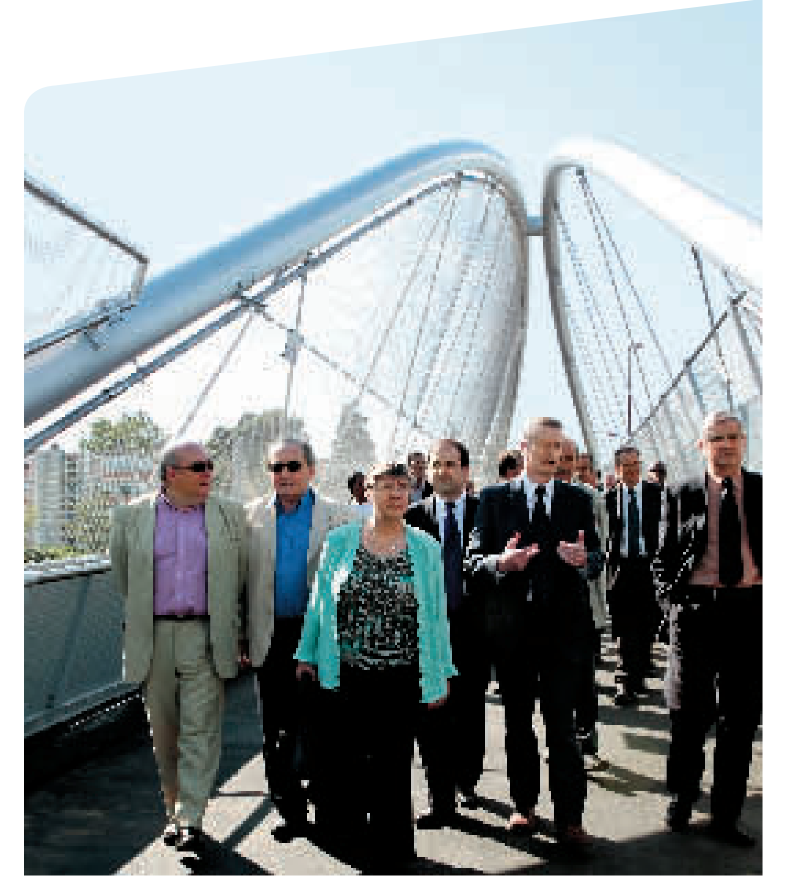
Le conseil général plus proche des habitants

En clôture de sa visite cantonale le 3 juin dernier, Didier Arnal, président du conseil général, est venu répondre aux questions des habitants sur les projets en cours et à venir menés dans leur canton. Environnement, tourisme, économie, logement… toutes les problématiques propres à ce secteur ont été abordées.

SAINT-GRATIEN
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Des locaux d'activités HQE

Pour répondre aux besoins des artisans et des dirigeants des petites entreprises, le conseil général a soutenu la construction de 1 800 m² de locaux industriels, boulevard Pasteur. Situé à proximité immédiate des grands axes de communication routiers et ferroviaires, ce projet est composé de 15 ateliers disponibles à la location, de 100 à 150 m², réalisés dans le respect d'une haute qualité environnementale. Financement du conseil général : 392 000 euros.



GONESSE INFRASTRUCTURES

Des déplacements plus rapides et plus sûrs

14,5 millions d'euros
C'est le coût de la déviation de la RD 370 jusqu'à la RD 10 à Villiers-le-Bel, financée à parts égales par le conseil régional et le conseil général.

L'inauguration de la passerelle pour piétons et cyclistes au-dessus des voies ferrées marque la fin de la première phase des travaux de la déviation de la RD 370, essentielle pour désenclaver le quartier de la Fauconnière tout en soulageant le centre-ville de Gonesse et de Villiers-le-Bel d'une grande partie du trafic. Grâce au financement du conseil régional et du conseil général, la passerelle permet d'assurer la continuité de l'itinéraire doux entre le rond-point Léonessa et le quartier de la Fauconnière. Cette réalisation améliore le quotidien des riverains et des usagers de cet axe, automobilistes, cyclistes comme piétons.



L'HAUTIL LOGEMENT

Une résidence pour les jeunes salariés, stagiaires ou apprentis

L'Association pour le logement des jeunes travailleurs (ALJT), avec le concours financier du conseil général, vient d'ouvrir à Neuville-sur-Oise une toute nouvelle résidence de 180 studios meublés, située à 50 mètres du RER A. Dédiée aux jeunes salariés, stagiaires, apprentis des entreprises du Val d'Oise, cette structure propose des logements temporaires (séjours de un mois à deux ans) avec services (cyber-espaces, laverie, parkings, espaces de détente et d'information, etc.) pour personnes seules ou en couple. D'autres résidences ALJT sont disponibles dans le Val d'Oise à Roissy, Pontoise, Argenteuil, Sarcelles et Saint-Gratien.
www.aljt.com

FOCUS

ÉCOUEN

La renaissance du manoir des Tourelles

Rénové dans le cadre d'un contrat régional financé par le conseil général à hauteur de 750 000 euros, le manoir des Tourelles accueille désormais l'office de tourisme et des salles d'exposition.

ENGHIEN

Nouveaux logements sociaux

La construction de 27 logements sociaux vient de démarrer à Groslay. Cette opération comprend notamment la réhabilitation d'une bâtisse du XVIIIe siècle et la réalisation d'un nouvel immeuble. Subvention du conseil général : 70 529 euros.

ERMONT

Ouverture de l'école Jean-Jaurès

Dans le cadre du réaménagement du quartier de la gare d'Ermont-Eaubonne, le conseil général a soutenu la réalisation du nouveau groupe scolaire Jean-Jaurès. Il accueille sur un même site une école maternelle, une école élémentaire, un accueil de loisirs ainsi qu'un restaurant scolaire. Financement du conseil général : 1,57 million d'euros.

FRANCONVILLE

L'accueil des personnes âgées favorisé

Les travaux de mise aux normes de l'EHPAD Yvonne-de-Gaulle se poursuivent. Subvention du conseil général : 349 000 euros.

GARGES-LÈS-GONESSE OUEST

Les lycéens aiment l'aviron

L'association sportive du lycée Simone de Beauvoir va bénéficier d'une subvention du conseil général de plus de 3 000 euros pour l'acquisition de quatre rameurs.

GOUSSAINVILLE

Un meilleur cadre de vie

L'aménagement des espaces extérieurs des logements situés rue Vuillemin, rue Pierre-Sémard et rue Millet est lancé. Subvention du conseil général : 35 302 euros.

HERBLAY

Logements sociaux

Afin de développer l'offre de logement, le conseil général a contribué, à hauteur de 42 411 euros, à la réalisation de la résidence Saint-Nicolas à La Frette-sur-Seine.

L'ISLE-ADAM

La halte-garderie s'agrandit

Pour mieux répondre aux attentes des familles, le conseil général s'est engagé en faveur de l'extension de la halte-garderie Les MUN (rire (avantarmottes, située à Presles. Cet établissement dispose désormais de 18 places supplémentaires. Subvention du conseil général : 100 614 euros.

LUZARCHES

L'offre d'équipements favorisée

Trois nouvelles classes à l'école Romain-Rolland et un local associatif à Survilliers, un nouveau stade de football à Marly-la-Ville : l'offre d'équipements se développe. Financement du conseil général : 457 000 euros.

MARINES

Les espaces naturels au service de l'insertion

Le conseil général met en œuvre avec l'association Vie Vert à Cormeilles-en-Parisis un projet d'insertion en faveur de jeunes ou de bénéficiaires du RMI. Objectif : leur permettre de retrouver un emploi en construisant un projet professionnel au travers des métiers du paysage. Association Vie Vert : 01 34 66 44 88

MONTMORENCY

Aux petits soins pour la forêt

Entretien, réaménagement des abords du château de la chasse, rénovation des chemins forestiers…, les aménagements se poursuivent en forêt de Montmorency. Subvention du conseil général : 200 000 euros.

EN DIRECT
DES CANTONS



VIARMES DÉVELOPPEMENT DURABLE

Entretien écologique de la RD 922

En lien avec son engagement en faveur du développement durable, le conseil général mène une expérience innovante sur la RD 922. Le procédé Recyclovia permet de rénover la route en recyclant la chaussée existante. Une seule machine vient retirer le revêtement usagé, le retraite sur place, puis le repose à la place de l'ancien. Ressources naturelles préservées, jusqu'à 20 % d'économie, moins de trafic de chantiers… autant d'arguments qui font de ce procédé une réponse écologique pour l'entretien des routes départementales.

SAINT-LEU-LA-FORÊT FORMATION

CFA Saint-Jean : la reconstruction

Le CFA Saint-Jean va doubler la capacité d'accueil de son site de Saint-Prix et accueillera 200 apprentis. Une nouvelle section thermique, un brevet professionnel équipements sanitaires et le transfert des classes préparatoires à l'apprentissage de Saint-Gratien viendront enrichir l'offre de formation. Financement du conseil général : 202779 euros.



EAUBONNE INFRASTRUCTURES

Le nouveau pôle gares d'Ermont-Eaubonne

L'inauguration du pôle gares d'Ermont-Eaubonne est le point d'orgue de l'aménagement de la liaison directe entre Paris Saint-Lazare et Ermont-Eaubonne. Chaque jour, 30000 voyageurs transitent par cet important nœud de correspondances du réseau ferroviaire francilien. Ils bénéficient ainsi d'une gare ouverte sur la ville, insérée dans un véritable pôle multimodal avec la gare routière attenante à la gare Transilien, aménagée par le conseil général, un parc de stationnement deux-roues, une station de taxis et le parc relais à proximité. La reconstruction complète du bâtiment de la gare d'Ermont-Eaubonne représente environ 20 millions d'euros auxquels le conseil général concourt à hauteur de 8 millions d'euros.

TELEX ● **PROCHAINES SÉANCES PUBLIQUES DU CONSEIL GÉNÉRAL :** 25 SEPTEMBRE, 23 OCTOBRE, 27 NOVEMBRE ET 18 DÉCEMBRE À 9H30. RETRANSMISSION DES SÉANCES EN DIRECT ET EN DIFFÉRÉ SUR VALDOISE.FR ● **LES ÉLECTIONS CANTONALES PARTIELLES** DANS LE CANTON D'ARGENTEUIL EST DEVRAIENT SE DÉROULER COURANT SEPTEMBRE.



BEAUMONT-SUR-OISE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

Les stations d'épuration en marche

1,5 million d'euros
C'est le montant financé par le conseil général.

Afin de préserver la ressource en eau et d'améliorer la qualité de l'Oise, le conseil général s'est mobilisé dans la réhabilitation de la station d'épuration de Persan et la reconstruction de celle de Bruyères-sur-Oise. Ces nouveaux équipements répondant aux normes européennes actuelles permettent d'accroître la capacité de traitement des eaux usées ; elles sont par ailleurs dotées de systèmes qui assurent une désodorisation des eaux traitées.

CORMEILLES-EN-PARISIS EMPLOI

Un forum pour l'emploi et la formation professionnelle

En partenariat avec le conseil général, la communauté de communes du Parisis organise une nouvelle édition du Forum pour l'emploi et la formation professionnelle. Ce salon est ouvert à un public large : demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, jeunes en formation… Objectifs : favoriser la rencontre des demandeurs d'emploi avec les acteurs économiques et institutionnels, promouvoir la formation professionnelle et le savoir-faire des entreprises, artisans et commerçants locaux.

➜ **samedi 24 septembre, de 9h00 à 18h30, salle des fêtes, rue Émy-les-Prés à Cormeilles-en-Parisis**

FOCUS

PONTOISE

Pour un meilleur cadre de vie

Le conseil général soutient la commune de Pontoise dans la mise en place d'actions de lutte contre les tags. Financement du conseil général : 8 880 euros.

SANNOIS

Un foyer de vie pour personnes handicapées vieillissantes

Les travaux de reconstruction du foyer vont être lancés. Situé boulevard Gambetta, cet équipement aux normes HQE comportera 50 places d'hébergement et cinq places d'accueil de jour.

SARCELLES SUD-OUEST

Nouveau visage pour la résidence Bergson

Afin d'améliorer le cadre de vie des habitants de la résidence Bergson, le conseil général va financer l'aménagement des espaces extérieurs. Subvention du conseil général : 53 147 euros.

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE

La prévention précoce au service de la réussite éducative

Le conseil général prend en charge 80 % de la rémunération du poste d'éducateur dans le cadre du projet expérimental Mission possible en faveur de la réussite éducative des jeunes de 6 à 15 ans.

SOISY-SOUS-MONTMORENCY

La musique de film fait son cinéma

Rencontres, projections de films, conférences pédagogiques, la musique de film est au programme des élèves musiciens de la Vallée de Montmorency.

TAVERNY

Sécurité publique

Le conseil général va soutenir la construction du commissariat de Taverny. Subvention du conseil général : 597 000 euros.

VIGNY

Renaissance de la boucherie

Après plusieurs mois de travaux, la boucherie rouvre ses portes à Seraincourt. Le conseil général a consacré 75 000 euros à la réouverture de ce commerce qui participe à la vitalité de ce village du Vexin français.

VILLIERS-LE-BEL

Travaux au collège

Dans le cadre de la restructuration du bâtiment B du collège Léon-Blum à Villiers-le-Bel, le conseil général vient d'approuver un programme supplémentaire de travaux. Financement du conseil général : 162 000 euros.

3 GRANDS BASSINS versants, la Seine, l'Oise et l'Epte, alimentent le Val d'Oise. Le réseau hydrographique est constitué de 450 km² de cours d'eau et de 5 nappes souterraines.

DOSSIER

Le Val d'Oise, territoire numérique





28,2 millions d'euros

prévus pour le développement des Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le contrat département-région 2009/2013.

DOSSIER
LE NUMÉRIQUE



L'économie numérique est aujourd'hui une réalité. Elle est au cœur de l'action du conseil général qui développe des mesures en faveur des activités numériques. Priorité : préparer l'avenir en favorisant la réussite de tous les Valdoisiens.

2,93

millions d'euros financés par le conseil général pour le projet Débitex.

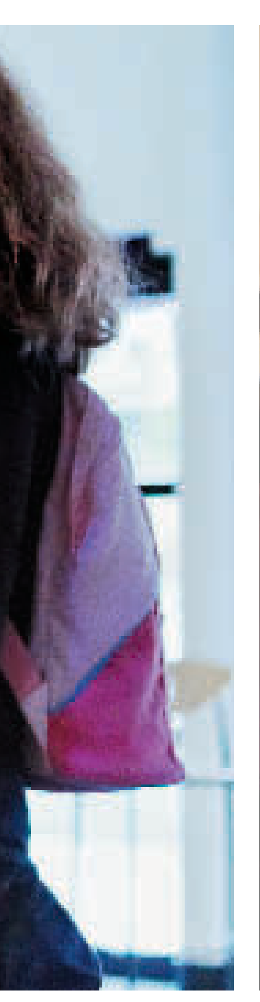
400

entreprises de la filière numérique sont implantées dans le Val d'Oise.

500 000

euros, c'est le coût de financement de l'équipement d'un collège numérique.

À l'heure où la maîtrise des Technologies de l'information et de la communication (TIC) est devenue une condition d'intégration sociale, le conseil général souhaite rendre la vie numérique accessible à tous. Il s'est ainsi engagé à prendre des mesures pour l'amélioration de ses sites Internet en donnant accès à l'administration numérique et à l'information dans chaque domaine de la vie quotidienne. « Le Web touche l'universel et apporte un gain pour tous, c'est pourquoi il était essentiel de travailler sur l'accessibilité de notre site »,





Un atelier de formation à Internet et à l'informatique proposé par l'association Loisirs solidarité des retraités d'Air France à Gonesse.

insiste Bruno Perrin, directeur des systèmes d'information au sein du conseil général.
De l'Internet aux télécommunications en passant par les composants microélectroniques et les jeux vidéos, le numérique concerne aussi bien les particuliers que les entreprises.

Favoriser l'attractivité du territoire

Le Val d'Oise accueille 1 400 entreprises impliquées dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. C'est un territoire attractif qui dispose déjà de réseaux performants de haut débit. « Pour développer ma société, j'ai trouvé des locaux à la pépinière d'entreprises de l'ACCET[1] où je suis intégrée dans un réseau de professionnels », confirme Armony Altinier, créatrice de la société ACS Horizons spécialisée dans l'accessibilité du web.
Le conseil général accentue actuellement cet effort : le projet Débitex, inscrit cette année au contrat région département, permettra ainsi une couverture très haut débit dans l'Est du département. Le conseil général participe également au pôle de compétitivité Cap Digital Paris Région, centré sur le multimédia et la vie numérique. Ce pôle regroupe, autour de projets innovants, des entreprises de cette filière, des établissements supérieurs et des laboratoires de recherche publics ou privés. En effet, de nombreux établissements d'enseignement supérieur (Université de Cergy-Pontoise, ENSEA, EISTI, ESSEC[2]…) sont établis dans le Val d'Oise et participent à la dynamique des activités numériques. Comme le souligne Nesim Fintz, directeur de l'EISTI : « Nous dispensons déjà l'option mécatronique (qui combine la mécanique, l'électronique et l'informatique) en commun avec l'ENSEA et l'Institut supérieur de mécanique de Paris. Le financement de l'extension de notre école par le conseil général nous permet d'accueillir davantage d'étudiants en cette rentrée et de poursuivre notre développement. »

Le numérique, outil pédagogique…

Le numérique se développe également dans l'enseignement chez les plus jeunes, où il devient un véritable outil au service de la pédagogie. Ouvert en septembre 2008, le collège Georges-Charpak de Goussainville a été le premier collège 100 % numérique en France. L'équipe enseignante, les collégiens et les parents se réjouissent des avantages apportés par les nouvelles technologies qui placent les élèves au centre

▸▸▸

INFOS PRATIQUES

Les sites web du CEEVO

Le Comité d'expansion économique du Val d'Oise (CEEVO), en tant qu'agence de développement économique du département, accompagne les réseaux d'entreprises performantes impliquées dans les filières d'excellence dont font partie les activités numériques.

Le CEEVO anime quatre sites Internet :

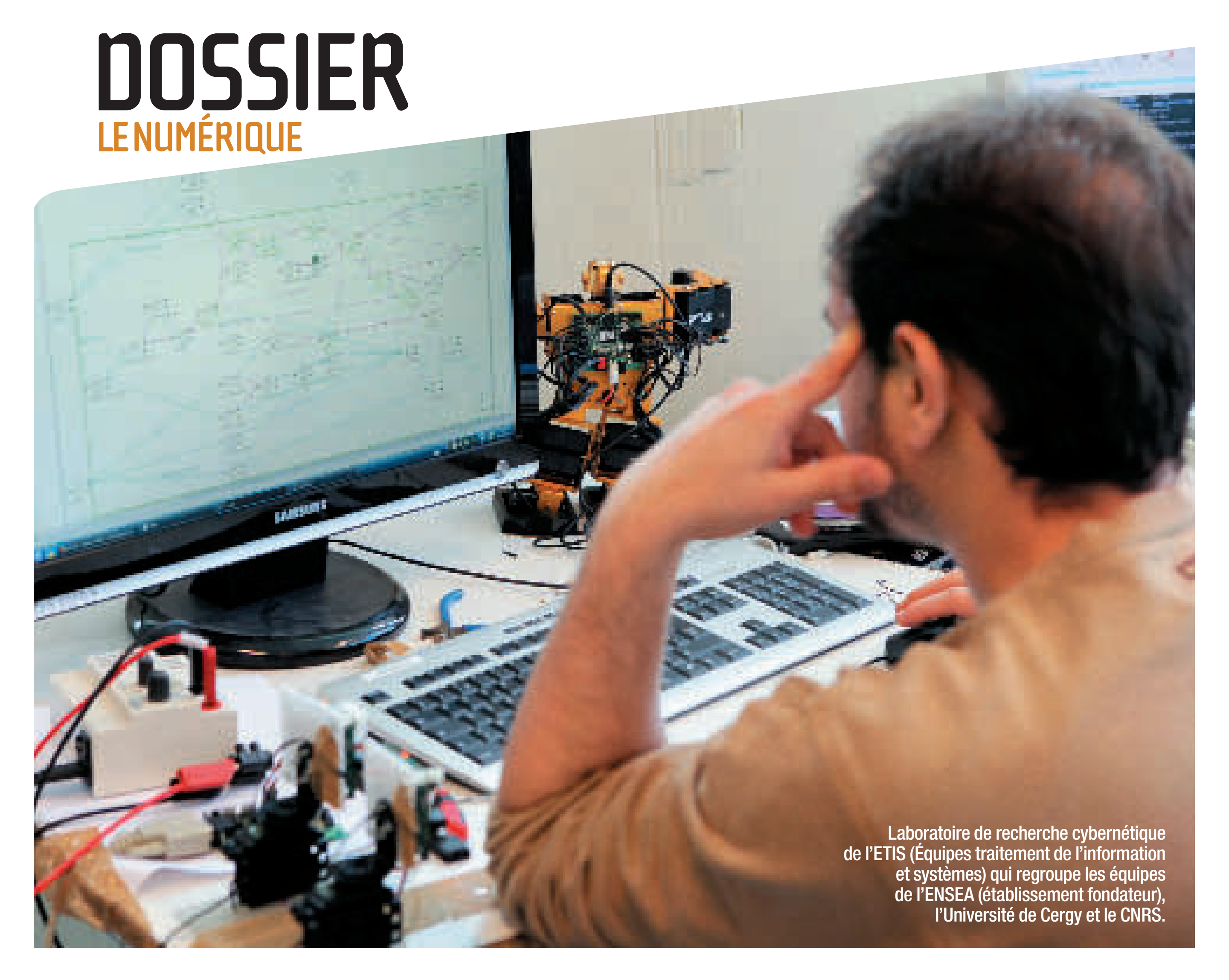
➔ www.ceevo95.fr
Site principal qui présente le CEEVO et les services rendus aux entreprises et renvoie vers d'autres sites thématiques spécialisés. « L'Espace Emploi » sur la page d'accueil du site présente les offres et demandes d'emploi qui sont déposées par des entreprises et des habitants du Val d'Oise.

➔ www.siteco95.com
Site portail de l'offre économique et territoriale du Val d'Oise, il présente l'ensemble des ressources disponibles en matière d'information à caractère économique et territorial.

➔ www.implantation95.com
Le site des opportunités d'implantations économiques en Val d'Oise.

➔ www.carteco95.com
Le site des plans interactifs des parcs d'activités économiques du Val d'Oise.

DOSSIER
LE NUMÉRIQUE



Laboratoire de recherche cybernétique de l'ETIS (Équipes traitement de l'information et systèmes) qui regroupe les équipes de l'ENSEA (établissement fondateur), l'Université de Cergy et le CNRS.

▸▸▸ des apprentissages. Le contrat département-région prévoit le financement pour équiper les 108 collèges valdoisiens d'outils numériques dans les cinq prochaines années. Ce projet démontre la volonté du conseil général d'accélérer le développement du numérique qui avait déjà porté, entre autres, sur la création du site Anper, un portail Internet destiné au soutien scolaire. Une mesure plus récente concerne une aide à l'acquisition des tableaux numériques interactifs pour les écoles primaires par le biais de subventions versées aux communes.

… et source de dynamisme culturel

Le numérique est également présent au travers des actions menées dans divers lieux culturels, comme la Bibliothèque départementale du Val d'Oise qui propose des réservations de documents en ligne ou encore à l'Abbaye de Maubuisson qui organise des ateliers artistiques intégrant la photo numérique.
« Les arts numériques, c'est l'art de la fusion ! », s'exclame Dominique Roland, directeur artistique du Festival international des arts numériques soutenu par le conseil général. « Notre festival est devenu l'événement de la création numérique le plus important en France pour les professionnels et le grand public. »
Le conseil général met tout en œuvre pour que le numérique soit le meilleur moyen de favoriser l'attractivité du territoire et de donner à tous les outils de réussite et de développement.

(1) L'ACCET est un organisme du conseil général. Il gère les incubateurs et les pépinières d'entreprises (cinq implantations dans le département) et anime la dynamique Val d'Oise Technopole – label garantissant aux acteurs de l'innovation du territoire les ressources et l'environnement favorable à leur développement.

(2) École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications ; École internationale des sciences du traitement de l'information ; École supérieure de sciences économiques et commerciales.

2,5

millions d'euros financés par le conseil général pour l'extension de l'EISTI.

32 000

entrées aux Bains Numériques#4.



THOMAS LE GALL
20 ANS, ÉTUDIANT EN LICENCE 2 DE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES À L'UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE
"Le numérique, c'est indispensable ! Je peux consulter des cours en ligne, faire des recherches sur Internet. Je vais aussi sur les sites de sport, j'échange sur Facebook… Et cette année, j'ai appris à créer un site Internet en cours de multimédia."



MARCELLE DOCQUIER
RETRAITÉE, VILLIERS-LE-BEL, A SUIVI UN ATELIER DE FORMATION INTERNET-INFORMATIQUE
"Quand on a un ordinateur, c'est bien de prendre des cours. Cet atelier m'a permis de savoir écrire une lettre sur Word, de retoucher des photos numériques ou encore d'envoyer des e-mails, ce qui me permet de rester en contact avec mes proches."



GUILLAUME ALLIO
PRÉSIDENT-GÉNÉRAL DES SOCIÉTÉS AGTX ET SNPMR DU GROUPE ALLIO, GARGES-LÈS-GONESSE
"Nous sommes modeleurs prototypistes pour l'industrie automobile et aéronautique. Notre spécificité consiste à représenter physiquement une pièce à partir de fichiers numériques qui sont très lourds. Grâce au projet Débitex, le très haut débit nous permettra de les recevoir et de les traiter plus rapidement."

INTERVIEW

« Diminuer la fracture numérique »

Christophe Dulouard, vice-président chargé des finances et des technologies de l'information et de la communication.

Quels sont les enjeux majeurs du projet Débitex lié au très haut débit en Val d'Oise ?
Conçu en commun avec la Seine-Saint-Denis, Débitex concerne treize communes situées dans l'est du département et quatorze en Seine-Saint-Denis. C'est un projet en partie financé par le conseil général dans le cadre du contrat particulier signé avec la région Ile-de-France. Il permettra d'offrir un accès Internet de très haut débit au plus bas prix possible. Ce projet d'aménagement du territoire offre le même niveau de service aux administrations publiques, aux entreprises et aux particuliers. Rendre le territoire de la Plaine de France plus attractif et plus compétitif est la première étape d'une réflexion pour équiper le reste du Val d'Oise en très haut débit.

En quoi est-il important de favoriser l'interactivité du site Internet du conseil général ?
Nous avons décidé d'améliorer le site Internet du conseil général afin de le rendre plus attrayant pour les Valdoisiens. Il est important d'obtenir une réponse rapide et claire en deux clics quand on cherche une information. Nous souhaitons aussi permettre plus d'interactivité en favorisant la démocratie participative. Par exemple, il est possible de suivre en ligne les séances publiques du conseil général, soit en direct, soit en consultant les archives. La consultation publique sur les transports a été faite au moyen d'un questionnaire en papier, mais aussi en version numérique par le Web.

Quels sont les efforts faits en faveur des jeunes ?
En déployant le même dispositif numérique à tous les collèges valdoisiens, cela permettra à tous les collégiens d'avoir accès aux outils numériques et de susciter un engouement pour les études chez les élèves moins motivés. C'est donc une manière de diminuer la fracture numérique et de favoriser la réussite de tous.

INFOS PRATIQUES

Des portails Internet utiles
– www.valdoise.fr
Site principal du département.

Depuis janvier 2005, on peut y suivre en direct ou en différé les séances du conseil général.

Les sites liés à l'éducation
– http://anper.valdoise.fr
Site destiné aux collégiens, riche en ressources éducatives en ligne (aide aux devoirs, apprendre en s'amusant, culture et sciences…).

– http://actions-educatives.valdoise.fr
Site destiné aux enseignants et autres professionnels sur les actions éducatives à destination des collégiens.

Côté arts…
– Ateliers artistiques à l'Abbaye de Maubuisson
Site d'art contemporain du conseil général à Saint-Ouen-l'Aumône.
➜ 01 34 64 36 10

– Bains Numériques#4,
Festival international des arts numériques, dont la 4e édition s'est déroulée, en juin dernier, à Enghien-les-Bains.
➜ www.bainsnumeriques.com

VU DU VAL D'OISE SEPTEMBRE 2009



CULTURE

Le 17 juin dernier, 600 collégiens de 17 établissements de l'est du département étaient conviés par le conseil général à une rencontre musicale organisée avec l'aide du Festival d'Auvers-sur-Oise. Trois artistes de renom, dont le violoniste Laurent Korcia, leur ont fait découvrir leur talent.

TOURISME

Pas besoin de partir loin pour se dépayser ! Le conseil général développe une offre d'hébergements touristiques à travers tout le département, en soutenant notamment l'aménagement de gîtes ruraux. Une manière conviviale de (re)découvrir le Val d'Oise.

ÉCONOMIE & EMPLOI

Porteurs de projet de création d'entreprise, jeunes entrepreneurs, étudiants, ne ratez pas la « Semaine de la création et de la reprise d'entreprises en Val d'Oise », organisée par le conseil général sur l'ensemble du département. Au programme : des visites de pépinières d'entreprises, des ateliers, des réunions d'informations… et un temps fort : le forum départemental, qui se déroulera le 1er octobre à Villiers-le-Bel, à l'espace Marcel-Pagnol. Les visiteurs pourront y rencontrer les acteurs du réseau d'accueil et d'accompagnement aux créateurs et repreneurs d'entreprises du département. Du 28 septembre au 2 octobre.

Ci-contre : Benjamin Viaud et Ludovic Meyer, deux Valdoisiens cofondateurs de la société UMBERWARE (développement d'outils pédagogiques utilisant les nouvelles technologies, à destination des écoles). Un bel exemple d'esprit d'entreprise…




technopole
val d'oise
Site technopolitai

CONSEIL GÉNÉRAL
MODE D'EMPLOI



L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA)

L'aide du conseil général aux personnes âgées

L'APA, UN DROIT POUR QUI ?

L'allocation personnalisée d'autonomie s'adresse à toute personne âgée de 60 ans et plus, résidant à domicile ou en établissement, qui se trouve dans l'incapacité d'assumer les conséquences du manque ou de la perte d'autonomie liés à son état physique ou mental. Ce degré de dépendance est évalué à l'aide de la grille nationale AGGIR (autonomie gérontologie groupe iso-ressources).

MONTANT DE L'AIDE

Le montant de l'allocation versée dépend du degré de perte d'autonomie et des ressources du bénéficiaire. À domicile, il varie entre 525 et 1 225 euros. En établissement, le montant moyen mensuel est évalué à 380 euros pour les degrés de dépendance du GIR 1 au GIR 4. Une participation est demandée au bénéficiaire en fonction de ses ressources.

QUE COUVRE L'APA ?

1/

À domicile : L'APA à domicile sert à financer toutes les dépenses figurant dans le plan d'aide personnalisé de la personne âgée. L'objectif de ce plan est de permettre au bénéficiaire de continuer à vivre à son domicile. Parmi les prestations prises en charge, on trouve notamment les interventions à domicile (aide ménagère, portage de repas, travaux d'adaptabilité du logement…) et les aides techniques.

2/

En établissement : L'APA en établissement aide les bénéficiaires à acquitter le tarif dépendance. Elle contribue à une meilleure prise en charge de la perte d'autonomie et améliore la vie des personnes âgées. Ce tarif dépendance est l'une des trois composantes de la tarification des établissements.

COMMENT ÇA MARCHE ? /

1/

Pour prétendre à l'allocation, le demandeur doit constituer un dossier complet à adresser au conseil général.

2/

L'instruction du dossier comprend deux phases menées en parallèle :
– l'évaluation de l'autonomie : à domicile, cette perte d'autonomie est appréciée par l'un des membres de l'équipe médico-sociale en charge de l'évaluation. En établissement, elle est effectuée sur la base de la grille AGGIR, sous la responsabilité du médecin coordonnateur de la structure ou d'un médecin conventionné.
– la procédure administrative : la réponse du conseil général dépend du GIR de l'intéressé.

3/

À compter de l'enregistrement du dossier complet, c'est le président du conseil général qui décide de l'attribution de l'APA, après examen d'un dossier de demande par une commission qu'il préside.

UNE QUESTION ? BESOIN D'AIDE ? /

Le dossier de demande est à retirer auprès du conseil général :
– www.valdoise.fr rubrique personnes agées
– 01 34 25 76 43



L’AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Favoriser l’insertion des jeunes

LE DISPOSITIF PERMIS DE CONDUIRE, C’EST QUOI ?

Une aide financière du conseil général destinée aux jeunes Valdoisiens de moins de 26 ans pour leur première obtention du permis B. L’aide s’applique sous conditions de ressources selon que le jeune est autonome ou qu’il vit au domicile de ses parents. Elle s’échelonne de 100 à 600 euros.

À SAVOIR

Premier examen de France, par le nombre de personnes concernées, le permis de conduire B représente :

– une étape importante de l’éducation à la sécurité routière ;

– un passeport pour l’emploi et l’autonomie ;

– l’accès à une plus grande mobilité.

COMMENT ÇA MARCHE ? /

1/

Après votre inscription dans une auto-école, un dossier vous est remis. Il est à compléter et à renvoyer à l’adresse suivante : Permis de conduire – Conseil général du Val d’Oise – 5 BP 80078 – 51203 Épernay Cedex

2/

Chaque dossier sera examiné individuellement pour déterminer :

– la recevabilité de la demande ;

– le montant de l’aide accordée.

3/

Un courrier d’attribution de l’aide vous sera adressé, accompagné de contremarque précisant le montant de l’aide du conseil général.

4/

Versement de l’aide sur remise de la contremarque et de l’attestation de réussite au code ou au permis. À adresser à : Conseil général du Val d’Oise – Direction de la jeunesse – 2, avenue du Parc – 95032 Cergy-Pontoise.

QUEL EST LE MONTANT QUE VOUS POUVEZ PERCEVOIR ?

Barème applicable par le conseil général du Val d’Oise au 1er juillet 2009* :

Groupe 1 – Jeunes autonomes avec des revenus mensuels inférieurs au SMIC – Jeunes vivant chez leurs parents avec un quotient familial fiscal mensuel** inférieur ou égal à 300 € *Exemple : une personne seule avec deux enfants et un revenu annuel imposable de 10000€ (soit environ 80 % du SMIC, par exemple en temps partiel non choisi)*	600 €
Groupe 2 – Jeunes autonomes ayant des revenus mensuels entre 1 et 1,5 SMIC – Jeunes vivant chez leurs parents dont le quotient familial fiscal mensuel* est entre 301 et 600 € *Exemple : un couple avec trois enfants et un revenu annuel imposable de 25200€ (soit environ deux SMIC)*	300 €
Groupe 3 – Jeunes autonomes ayant des revenus mensuels supérieurs à 1,5 SMIC – Jeunes vivant chez leurs parents dont le quotient familial fiscal mensuel* est supérieur à 600 €	**Une aide plancher de** 100 €

* Attention, pour bénéficier de l’aide, vous devez être inscrit dans votre auto-école après le 1er juillet 2009.

** Le quotient familial fiscal mensuel s’obtient en divisant votre revenu fiscal de référence (disponible sur votre avis d’imposition) par le nombre de parts fiscales et par 12 mois.

UNE QUESTION ? BESOIN D’AIDE ? /

Vous pouvez obtenir toutes les informations utiles selon le moyen de votre choix :

– Numéro vert : 0 800 88 10 14 (appel gratuit depuis un poste fixe)

– www.valdoise.fr

– permisdeconduire@valdoise.fr



Mieux se déplacer à vélo

Cette année, le conseil général augmente son budget alloué aux circulations douces de 35 % par rapport à 2008. Un ambitieux plan d'aménagements cyclables sera prochainement mis en place.

Piétons, cyclistes, rollers pourront bientôt bénéficier de nouvelles infrastructures à travers le Val d'Oise. Au travers d'un contrat particulier, le conseil général et le conseil régional ont décidé d'investir 10 millions d'euros, dès cette année et jusqu'en 2013, pour l'aménagement d'itinéraires cyclables dans le Parc naturel régional du Vexin français (projet des Boucles du Vexin).

80 km à travers le Vexin

Point d'orgue du projet : la future voie verte tracée à partir des anciennes voies ferrées. Passant par les gares existantes, elle devrait relier, sur 80 km de long, Auvers-sur-Oise, Vallangoujard, Marines, Magny-en-Vexin, ainsi que Cergy et Pontoise. Ces travaux débuteront dès 2011. « L'aménagement s'adaptera aux lieux traversés, et aux usagers, précise Olivier Machecourt, technicien référent des circulations douces, au conseil général du Val d'Oise. Nous n'allons pas goudronner le Parc naturel régional du Vexin français ! La majeure partie des tracés sera donc en revêtement naturel stabilisé. »

Toujours dans le Vexin, trois autres circuits plus courts, d'une trentaine de kilomètres chacun, compléteront cette offre de vélo loisirs.

Rouler en ville en toute sécurité

Enfin, un réseau tracé au cœur des grandes agglomérations, sera également renforcé au plus vite : aller au travail à vélo en toute sécurité deviendra rapidement possible. Au final, le schéma départemental cyclable du conseil général aboutira à terme à un maillage cohérent et homogène.

Piste ou bande cyclable, quelle différence ?

La piste cyclable est un site propre de déplacement où le cycliste roule à l'écart des voitures et en toute sécurité. Les piétons ne doivent pas circuler sur cette chaussée spécifique. Par contre, la bande cyclable est matérialisée par un simple tracé (signalisation horizontale) sur la route.



500 km

d'itinéraires cyclables seront aménagés dans le Val d'Oise à travers 19 parcours d'ici à 2015.

POINTS DE VUE

Jean-Pierre Brihat, trésorier du Comité départemental de cyclotourisme (vélo loisirs)

Comment agit le Comité départemental de cyclotourisme du Val d'Oise (CODEP) ?
Le CODEP fédère les associations sportives de cyclotourisme du Val d'Oise, soit au total une quarantaine d'associations. Il possède aussi ses propres organisations comme le Tour de Corse cyclo ou les concentrations d'automne et de printemps. Nous intervenons également dans le montage d'un projet ou d'une action spécifique ou encore d'une demande de subventions.

Justement, comment le CODEP est-il consulté par le conseil général sur ce projet départemental de « Boucles du Vexin » ?
Nous sommes vraiment partie prenante de ce projet, et participons à plusieurs réunions annuelles avec le conseil général. Nous avons eu dernièrement une journée de repérage dans le Vexin afin de déterminer le tracé des pistes cyclables, mais aussi le type de revêtement à employer en fonction des différents utilisateurs. Car il ne faut pas oublier que nous devons avant tout proposer une voie verte pour tous, pour la famille et aussi pour les jeunes.

Qu'est-ce que cela va changer pour le cycliste ?
Le cycliste va enfin pouvoir rouler en toute sécurité de manière continue, à travers tout le Vexin. Et, je le répète, en famille. Avec ces nouveaux aménagements, ce sera aussi le vélo grandeur nature. Beaucoup de villages du Vexin vont s'ouvrir et pourront ainsi être découverts par tous. Comme il y aura de nombreux points d'ancrage depuis les gares, avec un système de vélos en location, vous n'aurez même pas besoin de prendre votre voiture. C'est un projet 100 % propre.



Claude Lasselin, militant de l'antenne du Val d'Oise de l'association « Mieux se déplacer à bicyclette »
« Le projet du conseil général va dans le bon sens… Il y a beaucoup de portions de voies cyclables dans le Val d'Oise, comme celle au niveau du château de la Chasse ou bien entre Saint-Gratien et Enghien-les-Bains. Mais nous regrettons qu'il n'y ait pas assez de liaisons entre les différentes communes du département. De nombreux tronçons auraient besoin d'être rénovés ou tout simplement créés. »

AGENDA

Rendez-vous nature:
Dans le cadre de la valorisation pédagogique des espaces naturels sensibles, participez aux rendez-vous nature proposés par le conseil général. Nature, faune, flore… découvrez cet automne le patrimoine insoupçonné du Val d'Oise.
→ 01 34 25 76 22
www.valdoise.fr

13e Journées d'automne de la ferme d'Ecancourt
Au programme : visite de la ferme, démonstrations variées (pressage de jus de pomme, débardage à cheval…) marché de producteurs et du commerce équitable. Les 10 et 11 octobre, Jouy-le-Moutier.
→ 01 34 21 17 91
www.ferme.ecancourt.fr

Visites guidées au Syndicat Tri-Or
Équipements financés par le conseil général, la déchetterie, le centre de tri des déchets recyclables ainsi que l'usine de compostage des ordures ménagères, à Champagne-sur-Oise ouvrent leurs portes. Samedi 26 septembre 2009 de 10h à 12h et de 14h à 16h.
→ info@tri-or.fr
01 34 70 05 60
www.tri-or.fr



LE CONSEIL GÉNÉRAL SE MOBILISE

Après Sagem Mobiles à Cergy-Pontoise, Inergy à Nucourt, MalheFilter System à Persan, le conseil général se mobilise pour ABB robotique.

Il agit à deux niveaux :

- **en servant de médiateur** entre les acteurs concernés, afin de favoriser l'émergence de solutions alternatives.

- **en prenant des mesures pour favoriser le développement économique** (contribution au plan filière automobile régional…) et la préservation de l'emploi, notamment en initiant la première conférence départementale sur l'emploi dès l'automne 2008.

ABB : des emplois valdoisiens en péril

Guy Delassus, responsable du magasin général chez ABB France de Beauchamp, est le plus ancien employé de son établissement : 40 années de fidélité à son entreprise aujourd'hui menacée de restructuration et dont il ne voudrait pas parler au passé.

Il est né à Beauchamp, où il a travaillé toute sa vie. En 1969, à la sortie de l'école, le voilà fraiseur dans ce qui était alors l'Acma-Crebier, et qui sera acheté par Renault en 1985, puis par ABB en 1996. « J'ai vu l'entreprise évoluer, se robotiser, changer de nom et se restructurer. Cette fois, 306 emplois sont menacés dans le Val d'Oise : c'est terrible pour nous, nos familles, les sous-traitants, les commerçants, tout le territoire. Il y a peu de travail dans l'automobile en ce moment, surtout pour ceux qui travaillent dans les bureaux d'étude ». Une restructuration qui le touche d'autant plus qu'en quarante ans, il a pu suivre de près la vie de famille de ses collègues : « Je suis leur mémoire. Et puis on a grandi ensemble. Au moment où l'informatique est arrivée, on a appris sur le tas, en s'entraidant. Ça me ferait mal au cœur s'il ne restait rien au final de toutes ces années d'expérience ! »

ABB

Leader dans les technologies de l'énergie et de l'automation.

2360

employés en France. Suppression prévue de 540 postes, dont 306 dans le Val d'Oise.



INFOS PRATIQUES

Le Service départemental d'incendie et de secours du Val d'Oise
Neuville-sur-Oise.
➜ 01 30 75 78 60

• **2 582 personnes,** dont 1 366 pompiers volontaires, 1 039 pompiers professionnels et 177 personnels administratifs et techniques.

• **Plus de 500 véhicules.**

• **11 1315** sorties en 2008 pour l'ensemble des centres de secours du Val d'Oise.

• **Principales interventions :**
– 68 % secours aux victimes ;
– 7 % incendies ;
– 5 % accidents de la circulation ;
– 5 % protection des biens ;
– 5 % aide aux personnes.

Quand je serai grand, je serai pompier !

Michel Jupin est adjudant-chef du centre de secours de Sannois, l'un des 40 centres du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) essentiellement financé par le conseil général. Il exerce son métier depuis 25 ans avec une motivation intacte.

Michel a 7 ans quand il voit des pompiers sauver deux enfants lors d'un incendie. Fasciné par leur courage, il décide qu'il sera pompier. À 16 ans, CAP en poche, il s'engage comme volontaire au centre de secours d'Enghien avant d'entamer une carrière de professionnel en 1989. « Mon goût du risque prend sens au service des autres, et j'aime la camaraderie née de l'effort partagé. » Michel acquiert de multiples savoir-faire, en particulier dans le domaine des risques chimiques et du sauvetage déblaiement. « Chaque intervention est différente, et cette diversité me stimule », malgré les victimes, la peur, les accidents, comme ce 5 février 2009 quand il se blesse gravement en tombant d'une échelle dans les Landes dévastées par la tempête. Mais, dit-il : « La passion ne m'a jamais quitté, et si les médecins s'étonnent de mes progrès, c'est qu'on guérit vite quand on est motivé ».

70 millions d'euros

C'est le montant consacré par le conseil général au SDIS, soit 70% du budget du SDIS.

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL



DOMONT CIRQUE

La grande parade du cirque

Le 10e Festival international du cirque poursuit sur la lancée qui a fait son succès : rendre compte de l'évolution des arts du cirque vers des numéros plus élaborés et pluri-disciplinaires, mis en scène avec toujours plus d'élégance et de poésie. Conjuguant l'excellence et la bonne humeur, il offre aux artistes et au public un terrain de rencontre idéal soutenu par le conseil général et des tarifs accessibles au plus grand nombre.
Les collégiens valdoisiens bénéficient d'une entrée gratuite financé par le conseil général pour assister aux représentations, soit dans le cadre scolaire soit en individuel. Dix prix seront attribués par un jury prestigieux comptant des représentants des cirques du Soleil et de Moscou. La Russie est d'ailleurs à l'honneur cette année avec les Vavilov's, extraordinaires acrobates au sol, les seuls à réaliser un triple saut périlleux à la banquine. Les Flight of Passion, clown d'or à Monte-Carlo en 2009, émerveilleront petits et grands. Éléphants et chevaux feront également leur show. Première apparition en France du grand clown américain Rob Torres.
Le 25 septembre à 14h et 20h30 ; le 26, à 15h et 20h (soirée de gala) ; le 27 à 13h30 et 17h. 01 39 91 86 65

EN BREF

CERGY

Langue des signes
Initiation découverte gratuite.
Le 3 octobre à 14h à l'APUI, 9, rue de la Justice-Mauve. 01 30 30 76 92

GRISY-LES-PLÂTRES

3e Circuit d'art actuel
45 artistes plasticiens professionnels investissent le village les 19 et 20 septembre pour offrir au public un accès simple et décomplexé à l'art contemporain. Décomplexé, mais décoiffant !
06 07 15 96 62

GROSLAY

« Drôle de salade à la cuisine »
Une pièce policière pleine d'humour par la compagnie Les Passe Volant.
Du 4 au 6 septembre, salle des Fêtes. 01 34 28 68 64

PONTOISE

Théâtre
« Minetti, portrait de l'artiste en vieil homme », de Thomas Bernhard : une création de l'Apostrophe, en partenariat avec le Théâtre 95.
Du 30 septembre au 2 octobre, au théâtre des Louvrais. 01 34 20 14 14

Plus de
8000
visiteurs se sont rendus à la maison du docteur Gachet en 2008.



AUVERS-SUR-OISE PEINTURE

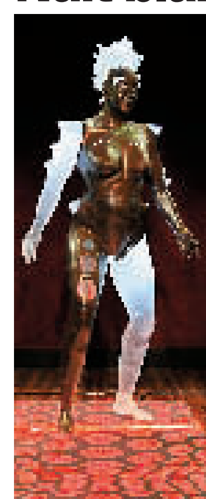
Une folie de couleurs dans la patrie du docteur Gachet

Le centenaire de la mort du docteur Gachet est l'occasion d'une immersion artistique multiple et variée : le musée Daubigny célèbre « Les couleurs de l'impressionnisme » jusqu'au 4 octobre avec Guillaumin, Goeneutte et Murer ; le graveur Pascal Teffo raconte dans le noir et blanc vibrant de ses estampes les « Géographies » secrètes de la Terre jusqu'au 31 octobre dans la Maison du docteur ; enfin, Jean-Yves Aurégan trace son « Chemin ocre-rouge », jusqu'au 4 octobre, à la Galerie d'art contemporain.
www.unefoliedecouleurs.fr

10 hectares
c'est la surface du parc de l'abbaye cistercienne de Maubuisson, site d'art contemporain du conseil général.

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE ART CONTEMPORAIN

Nuit blanche à l'abbaye

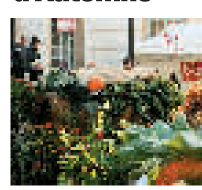


L'abbaye de Maubuisson réunira les œuvres de trois artistes femmes : Orlan, Agnès Caffier et Aurélie Slonina. À la frontière entre naturel et surnaturel, des installations surprenantes et interactives détournent l'innovation technique pour modeler des univers artistiques. Les visiteurs pourront ainsi découvrir la « femme hybride » - une sculpture qui s'illumine au passage du public – imaginée par Orlan, ou encore des pièces sonores interférant avec nos téléphones portables, conçues par Agnès Caffier.
Le 3 octobre de 19h à minuit, dans le cadre de la « nuit blanche ». L'exposition d'Orlan débutera le 30 septembre. 01 34 64 36 10.

À VOS AGENDAS

DOMONT
« La Rivale »
ou l'épopée d'une seconde épouse congolaise immigrée dans le Val d'Oise : le film, soutenu par le conseil général, sera projeté le 9 octobre à 20h30, au cinéma de Domont (Allée Sainte-Thérese), en présence de l'actrice.
Entrée libre sur réservation à cinemadedomont@orange.fr

EAUBONNE
« Couleurs et Saveurs d'Automne »



Sur cette 17e édition, un mélange réussi de spécialités culinaires, artisanales, florales et horticoles.
Les 17 et 18 octobre, de 10h à 19h, hôtel et parc de Mézières. 01 34 27 26 32

L'ISLE-ADAM
9e Marché de l'art
50 exposants, des animations, concerts...
Le 13 septembre, jardins du Castelrose, de 8h à 18h. 01 34 08 19 38

OSNY
14 artistes russes
contemporains, vedettes de la collection Serge et Larisa Arjakovsky, à découvrir.
Du 19 septembre au 4 octobre au château de Grouchy. 01 34 25 42 65

PONTOISE
Otto Freundlich
Pour célébrer les 40 ans de la donation Freundlich, le grand maître allemand précurseur de l'art abstrait, le musée Tavet-Delacour expose l'intégralité des œuvres en sa possession.
Jusqu'au 27 septembre. 01 30 38 02 40

SAINT-OUEN-L'AUMÔNE
« Le Petit Nicolas »
Avant-première du film de Laurent Tirard, d'après le héros de Sempé et Goscinny, au Musée de l'éducation.
Le 25 septembre à l'Utopia sur réservation. 01 34 64 08 74

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS
PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES
PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

ABBAYE DE ROYAUMONT MUSIQUE

Soixante ans d'innovation musicale



La 60e saison musicale de Royaumont propose 34 manifestations toujours aussi revigorantes et surprenantes: Bach, Stockhausen, Grétry ou Gounod relus par d'audacieux interprètes, des créations chorégraphiques ou musicales et des ateliers pour enfants afin de leur ouvrir de nouveaux horizons.
Du 29 août au 18 octobre.
01 34 68 05 50

VAL D'OISE MUSIQUE

« Solistes d'aujourd'hui »

Le Festival musical d'automne des jeunes interprètes, dédié à la promotion de jeunes virtuoses, investit neuf lieux du Val d'Oise pour présenter les lauréats de son concours international: Marc Lachat, hautboïste, Florian Puddu, pianiste, et Friederike Huy, trompettiste.
Du 25 septembre au 18 décembre.
01 34 05 89 42

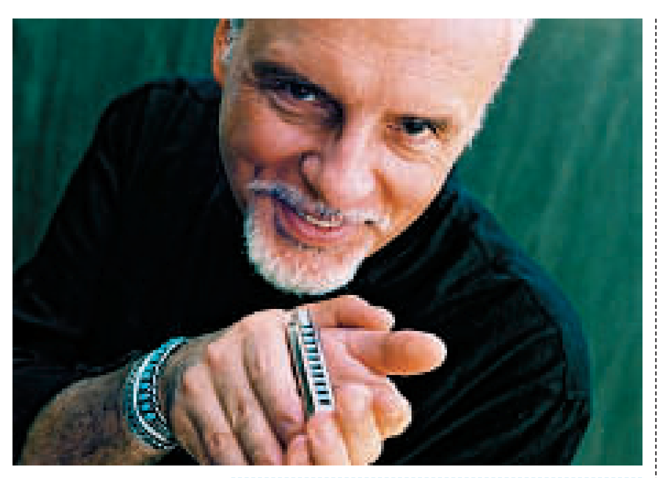


PONTOISE MUSIQUE BAROQUE

Totalement baroque

Le 24e Festival baroque de Pontoise, dont le conseil général est le partenaire, présente 20 concerts et spectacles dans 16 lieux différents. Comme à son habitude, la musique y dialogue avec le théâtre, la danse et le cinéma. Cette année, hommage est rendu à Purcell, né il y a 350 ans, et à Haendel, mort un siècle plus tard. C'est avec ce dernier et son « Oratorio Israel » en Égypte, par le chœur Arsys Bourgogne et l'Orchestre baroque de Séville, que s'ouvre le Festival, et c'est avec sa « Resurrezione », interprétée par le prestigieux Collegium 1704 de Prague, qu'il se clôt. Une large place est faite, par ailleurs, au thème de la Belle et la Bête: outre les marionnettes de la compagnie de l'Aune, un concert de la Camera delle Lacrime et la projection du film de Jean Cocteau, le Festival présentera l'opéra de Grétry, « Zémire et Azor » (1771), créé pour l'occasion. Tout est fait pour attirer le jeune public: répétitions ouvertes, intervention d'artistes dans les écoles, ateliers et tarifs réduits… afin que le baroque vive encore et toujours. Du 11 septembre au 18 octobre.
01 34 35 18 71

À VOS AGENDAS

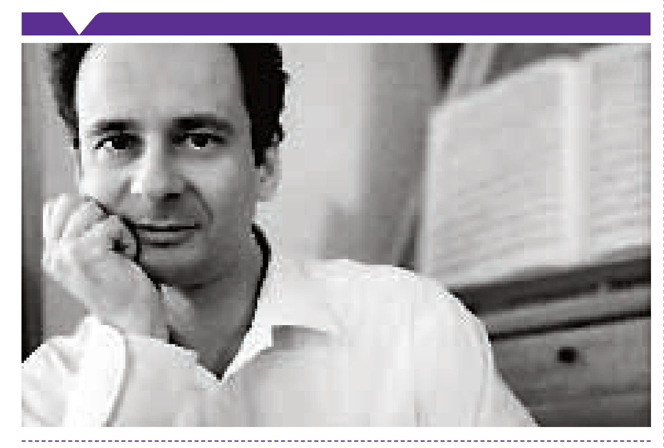


150
artistes européens et américains, 25 concerts dans 13 communes.

VAL D'OISE MUSIQUE

Coup de blues !

Toutes les esthétiques du blues dialoguent au 8e Festival Blues en Val d'Oise. Au programme, des valeurs sûres, tels Jean-Jacques Milteau, Dr Felgood, The Kinsey Report, Pat McManus ou Memo Gonzalez, mais aussi des artistes à découvrir et un tremplin de jeunes talents ; concerts « in » et « off ».
Du 25 septembre au 13 novembre.
09 77 84 11 72



TAVERNY MUSIQUE CLASSIQUE

Sonates d'automne

27e saison de l'Automne musical de Taverny et toujours le même choix de l'excellence avec des interprètes comme le claveciniste Olivier Baumont, les pianistes Haruko Ueda, Hervé Billaut et le Duo Alonso, le violoniste Jean-Jacques Kantorow, la mezzo soprano Hélène Obadia, le chœur Agapanthe ou l'orchestre symphonique de Lüdinghausen…
Du 13 septembre au 17 octobre, église Notre-Dame.
01 30 40 81 67

ARGENTEUIL

4e Festival Pariz-Breizh



Le rendez-vous des amoureux de la Bretagne.
Le 19 septembre, salle Jean-Vilar et avenue Gabriel-Péri.
01 34 34 17 40

ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE

Spectacle



« Les Socquettes Blanches chantent les Chaussettes Noires » à l'Espace Charles-Aznavour.
Le 2 octobre à 20h45.
01 34 45 97 19

DEUIL-LA-BARRE

Messe n° 7 de Gounod

avec la chorale Au rythme clair, d'Ermont.
Le 4 octobre à l'église Saint-Louis.
01 39 83 55 94

GARGES-LÈS-GONESSE

Les mardis de l'histoire

se consacrent à l'Algérie.
Le 29 septembre, à 19h30, à l'espace Lino-Ventura.
01 34 53 32 78

HERBLAY

« Zémire et Azor »

interprété par l'ensemble Lunaisiens.
Le 17 octobre, au théâtre Roger-Barat.
01 39 97 40 30

MONTMORENCY

Petit déjeuner philosophique

À la bibliothèque Aimé-Césaire, le 20 septembre.
01 39 64 05 34

PONTOISE

22e Fête de la Vielle en Ile-de-France

Les 2, 3 et 4 octobre, à la MJC. 01 30 32 62 11

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Kassav « zouke »



Le 10 octobre à 20h30, au théâtre Silvia-Monfort.
01 39 33 01 81

VAL D'OISE

Le Festival d'Ile-de-France

passe par Genainville, le 12 septembre, pour une Carmen contemporaine, l'abbaye de Maubuisson à Saint-Ouen-l'Aumône, le 13, pour chanter la poétesse Sappho, Jouy-le-Moutier le 20, pour faire découvrir en musique les lettres de Calamity Jane à sa fille.
01 58 71 01 01

VAURÉAL

« Eaux vives »



Grâce à ses « signes musicaux », Colombe Barsacq interprète Nougaro pour les sourds et les « entendants ».
Le 9 octobre, centre Marcel Paul.
01 34 43 15 15

CD

« Skytripper »

par Stratus, groupe de jazz talentueux soutenu par l'ADIAM95 et le conseil général.

SORTIR

TOUTES LES MANIFESTATIONS PRÉSENTÉES SONT SOUTENUES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL



PONTOISE TRANSPORTS

Participez aux États généraux des transports

Saviez-vous que les 18 et 19 septembre prochains, vous pouvez prendre la place d'un conducteur de train, faire une annonce sonore de gare, comptabiliser les émissions de CO_2 d'un bus, essayer un vélo électrique, débattre de l'avenir des transports ou peut-être même trouver des pistes pour un emploi ? C'est, entre autres, ce que vous propose le conseil général dans la cadre des « 1ers États généraux des transports » qu'il organise au Hall Saint-Martin. Deux jours durant lesquels les Valdoisiens sont invités à découvrir tout un univers dont on connaît peu les « coulisses ». Les transports seront ainsi associés aux thèmes du développement durable, de l'accessiblité, de la sécurité ou bien encore des nouvelles technologies et les visiteurs pourront ainsi à loisir essayer, toucher, conduire... virtuellement ou non ! Tous les acteurs des transports collectifs en Val d'Oise seront présents : Syndicat des transports d'Ile-de-France, SNCF, RATP, Réseau ferré de France, le conseil régional d'Ile-de-France et OPTILE (qui regroupe tous les réseaux de bus locaux). Ils proposeront des animations et des rencontres. Les résultats de la consultation sur les transports publics, lancée en juin dernier, seront communiqués lors de ces journées ; le public pourra largement continuer à s'exprimer au cours d'ateliers afin d'apporter sa contribution à l'amélioration des transports dans notre département, et construire ensemble le schéma départemental des transports de demain.

➜ Les 18 et 19 septembre, 9h /19 h – Hall Saint Martin à Pontoise – entrée gratuite. 01 34 25 30 81 / Navettes gratuites depuis certaines gares du département, renseignements sur valdoise.fr / rubrique « se déplacer ».

TEMPS FORTS

Des ateliers ouverts à tous

– L'information voyageurs
– Les réseaux de transports
➜ Les 18 et 19 à partir de 14 h 30

– Les transports pour tous
– Transports, emploi et développement économique
➜ Le 18/09 à partir de 14 h 30

– Les transports à vivre
– Les transports de demain
➜ Le 19/09 à partir de 14 h 30

2 assemblées plénières

– Les États généraux des transports : présentation des acteurs du transport public et bilan de la consultation citoyenne
➜ Le 18/09 à partir de 10 h 00

– Clôture et perspectives pour les transports dans le Val d'Oise
➜ Le 19/09 à 17 h

À VOS AGENDAS



AUVERS-SUR-OISE CULTURE

Un « Voyage au temps des impressionnistes »

Effets spéciaux, grands écrans, films anciens, décors et ambiances musicales : un parcours-spectacle envoûtant pour entrer dans les œuvres et la vie quotidienne des maîtres de l'impressionnisme.

Château d'Auvers-sur-Oise, toute l'année.
01 34 48 48 48



CERGY ARTS DE LA RUE

« Cergy, soit ! »

Soit le 12e Festival des arts de la rue et du cirque de Cergy, un événement rassemblant 30 à 40 compagnies françaises et étrangères à chaque édition, pour une centaine de représentations. Les spectacles de cette édition sont décalés et burlesques ou poétiques, subtils ou effrénés, toujours surprenants. Cerise sur le gâteau, la compagnie 26000 volts interprétera au théâtre de l'Apostrophe l'une des plus percutantes comédies de Shakespeare, « Beaucoup de bruit pour rien ».

Du 11 au 13 septembre.
Parc et quartier de la Préfecture.
01 34 33 43 05

ARGENTEUIL

« Fest'in val »

Festival des arts de la rue à Val Notre Dame : spectacles, animations, ateliers pour admirer et participer !

Le 26 septembre, de 14 h à 19 h.
01 34 11 74 90

BELLEFONTAINE

3e randonnée pédestre

« La Ronde des villages ».

Le 27 septembre.
06 73 14 48 78

BOUFFÉMONT

« Les hommes célèbres »



Finale de la Transdépartementale (12 km) dédiée à Augustin Bosc.

Le 11 octobre à 9 h, salle du centre de loisirs.
01 30 35 81 82

CORMEILLES-EN-VEXIN

Karting en Val d'Oise

Finale de la compétition, destinée aux 12-17 ans, sur la piste homologuée du Racing kart.

Le 7 octobre.
01 30 73 28 00

FRANCONVILLE

« Relais pour la vie »

Le comité de la Ligue contre le cancer du Val d'Oise organise une course relais de 24 h pour tous, en marchant ou en courant, ponctuée de concerts et de spectacles.

Les 10 et 11 octobre au stade Jean-Rolland.
01 39 47 16 16

GRISY-LES-PLÂTRES

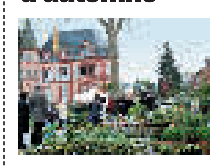
Collection d'automne

Le Jardin de Campagne célèbre la Fête des fleurs d'automne. Des fleurs précieuses comme des « trésors » qui côtoient les délicates sculptures du maître-verrier Tao Guevel, lequel imagine qu'« À l'aube, les fées jardinent », titre de son exposition.

Du 19 septembre au 24 octobre.
01 34 66 62 87

L'ISLE-ADAM

Foire horticole d'automne



Les 10 et 11 octobre.
Place du marché.
01 34 08 19 19

MONTMAGNY

8e Ludofolies

pour les amateurs de jeux de tous les âges. Thème : la Préhistoire.

Les 26 et 27 septembre, salle des fêtes.
01 39 34 74 46

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT

Randonnées

VTT et pédestre dans les bois.

Le 27 septembre.
01 34 19 24 17

VAURÉAL

11e édition du festival des jeux



11e édition d'un festival qui attire du public de tout le département. Jeux de société, de rôle, de figurines, tournois et concours.

Entrée libre de 2 ans à 102 ans ! Du 2 au 4 octobre. Gymnase des Toupets.
06 83 46 13 78

EXPRESSIONS

GROUPE DE LA MAJORITÉ DE GAUCHE

Élus socialistes et apparentés
Rentrée très studieuse sur fond de crise

La rentrée 2009 est la seconde rentrée sur fond de crise économique et sociale qui s'aggrave. Les difficultés n'épargnent pas le Val d'Oise, et l'exemple le plus douloureux pour nos finances est la chute libre des transactions immobilières. Elle se traduit par des droits de mutation en baisse et un manque à gagner de dizaines de millions d'euros. Notre budget s'ajustera à cette réalité sans sacrifier ni les Valdoisiens les plus fragiles ni l'aide aux communes.

Fidèle à ses engagements, la majorité poursuit la mise en place de mesures bien perçues par les Valdoisiens qui répondent à des besoins identifiés et concourent à leur pouvoir d'achat. Nos adversaires de droite ont choisi de ne pas les voter.

L'ensemble des collèges bénéficie de la mise en place de tarifs attractifs de restauration scolaire, de 0,85 € à 2,60 € le repas en fonction des revenus de familles. L'opération **Resto'collège** représente une aide directe qui peut atteindre 250 € annuels pour un collégien. **VO Bébé** qui aide à la garde des jeunes enfants par une assistance maternelle et **l'aide au permis de conduire** de 100 à 600 € sont de plus en plus sollicités.

Deux chantiers concrets et très structurants pour le futur occuperont la rentrée:

- Le premier vise au déploiement sur trois ans du « plan numérique » des collèges, très attendu par les équipes éducatives. Il sera proposé dès la rentrée à 36 établissements. Ce sont 25 M€ qui seront consacrés à ce chantier très innovant. L'aide de la région s'élève à 12,5 M€.
- Le second sera celui de la contractualisation avec les communes. Il s'agit de leur permettre de bénéficier d'aides à l'investissement (écoles, voirie, assainissement, traitement des déchets, aménagements sportifs et culturels, etc.) parfaitement pérennes. 50 M€ devraient y être consacrés chaque année. C'est bien la preuve que la droite n'a cessé de mentir aux Valdoisiens en dénonçant le pseudo « désengagement » du conseil général.

Parallèlement, le combat quotidien se poursuit pour rendre toute sa place au Val d'Oise dans le **Grand Paris.** L'amélioration des déplacements d'aujourd'hui et de demain est au cœur de nos propositions car elle conditionne notre développement. Nous sommes également mobilisés aux côtés de notre université, de nos grandes écoles, de nos IUT et de nos CFA, car ces pôles de formation et de recherche sont l'assurance d'emplois futurs.

Pour nous joindre http://www.pscg95.com

Élus communistes
À droite, ils se gardent bien d'en parler !

Pourquoi les élus locaux et les militants de droite se gardent-ils bien de défendre la politique de leur président?
Tout simplement parce qu'ils savent qu'elle suscite un vaste mécontentement.
Ainsi, **s'agissant de la question des salaires,** pourtant au cœur de nombreuses mobilisations sociales, **la droite** a officialisé la revalorisation dérisoire du SMIC de 1,30%, soit 11 centimes de l'heure! Un point, c'est tout.
Elle est **favorable au recul de l'âge à la retraite,** alors que d'autres pistes permettraient d'assurer la pérennité du système de retraite par répartition (dont elle ne veut plus).
Sous couvert de la priorité à l'investissement, **la droite confirme la suppression de dizaines de milliers de nouveaux emplois dans les services publics de proximité.** La Poste va être privatisée. Et rien n'est entrepris pour préserver les emplois industriels (l'Unedic annonce 595000 chômeurs de plus cette année).
Elle décide d'un « emprunt national » (qu'il nous faudra bien rembourser) **pour financer le budget de l'État,** mais le bouclier fiscal est maintenu!
Elle veut la suppression de la taxe professionnelle qui achève de déresponsabiliser les entreprises des territoires où elles sont implantées et envisage l'instauration d'une taxe carbone payée par les ménages. Le retour de la vignette auto, supprimée par la gauche en 2001, serait même étudié!
Toutes celles et tous ceux qui se reconnaissent dans les valeurs de gauche doivent se rassembler pour s'attaquer à toutes ces nouvelles injustices et créer de la solidarité et du bien-vivre.
Ce travail commence dans les luttes soutenues par 74% des citoyens. Il peut aussi se mener pour préparer toutes les élections à venir, car **la droite veut reconquérir tous les pouvoirs locaux qu'elle a perdus. Ne la laissons pas faire.**

Dominique Lesparre – Vice-président du conseil général, maire de Bezons.

GROUPE UNION POUR LE VAL D'OISE

Où est la politique de développement durable ?

Une décision récente de la majorité au conseil général nous donne l'occasion de revenir sur ce qui était l'un de leurs principaux thèmes de communication de ses élus: la politique de développement durable.

Au mois de juin dernier, le président du conseil général a décidé de mettre en place un nouveau dispositif régissant les aides aux communes en matière d'assainissement et d'eau potable. Les élus de l'Union pour le Val d'Oise ont voté contre ce projet car il masque un désengagement du département dont la facture frappera à coup sûr le porte-monnaie des familles.

Concrètement, qu'est-ce qui va changer?
Le conseil général, conscient des enjeux environnementaux sur la question du retraitement des eaux usées et la gestion de l'eau potable, a toujours soutenu les communes qui souhaitaient investir dans ces domaines, par exemple dans les stations d'épuration, pour offrir à leurs habitants un niveau de service conforme aux directives européennes. La construction d'une station d'épuration coûte plusieurs millions d'euros, et il paraissait normal, jusqu'à présent, que les communes bénéficient de la solidarité départementale dans ce domaine.
Mais c'était sans compter avec la détermination de la majorité socialo-communiste à faire des économies sur le dos des communes, enferrée qu'elle est dans des dépenses de fonctionnement électoralistes!
À cause de son nouveau dispositif – pourtant présenté comme une grande modernisation du système –, les communes et leurs regroupements voient la participation du conseil général à leurs travaux divisée par deux… Les changements voulus par la majorité de gauche ne sont décidément pas tous des progrès!

Ce désengagement du département n'est pas le premier. Au cours de ces derniers mois, les élus de la majorité ont réduit les aides en matière d'équipements sportifs, d'entretien des routes, de sécurité… et cela devrait conduire les communes à diminuer leurs ambitions en matière d'équipements dans ces domaines.
Mais en s'attaquant aux politiques d'assainissement, la majorité s'en prend à un dispositif crucial en matière de développement durable, ce qui n'est pas le moindre des paradoxes pour une majorité qui n'a que ce mot à la bouche!

La majorité met aussi les communes et leurs regroupements chargés de la gestion de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées dans une situation intenable: soit ils réalisent les travaux nécessaires pour se mettre en conformité et répercutent intégralement le surcoût sur la facture d'eau de tous les usagers, soit ils s'exposent à de sévères sanctions de la part de l'État.

À l'heure où la mobilisation est générale en matière d'environnement et de santé publique, il est très surprenant que ce soit le département qui retire son engagement financier de la politique de développement durable!
Cela nous prouve, une fois encore, que derrière le slogan électoral d'« éco-département », martelé dans de coûteuses campagnes de communication, il n'y avait pas grand-chose! À cet égard, si on voulait tirer un premier bilan de la politique de la majorité dans ce domaine, il serait bien maigre.

Le seul engagement véritablement tenu est la création du fameux comité-théodule baptisé « conseil départemental du développement durable ». Le problème, c'est que depuis sa création, personne ne sait réellement à quoi il travaille.
La seule vraie et grande décision qu'il aura prise en neuf mois aura été de remplacer les bouteilles d'eau de table par des carafes d'eau du robinet dans les réunions au conseil général… autant dire que la révolution des esprits en matière de développement durable attendra encore un peu dans le Val d'Oise!
+ d'infos sur le groupe UVO: www.unionpourlevaldoise.fr

CONTACTS

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU VAL D'OISE

2, AVENUE DU PARC, 95032 CERGY-PONTOISE CEDEX. TÉL.: 01 34 25 30 30 / FAX: 01 34 25 33 00 / www.valdoise.fr / COURRIEL: communication@valdoise.fr

L'EXÉCUTIF

Président: Didier Arnal
president@valdoise.fr

Dominique Gillot:
1re vice-présidente chargée de la culture et de la commission permanente

Gérard Sébaoun:
2e vice-président chargé de l'éducation, la jeunesse et la prévention

Philippe Doucet:
3e vice-président chargé du logement

Dominique Lesparre:
4e vice-président chargé des transports publics à la mobilité et à l'accessibilité

Viviane Gris:
5e vice-présidente chargée des affaires sociales

Hussein Mokhtari:
6e vice-président chargé de la politique de la ville et de la contractualisation

Jean-Pierre Muller:
7e vice-président chargé du développement durable, aux infrastructures et à l'aménagement

Jackie Breton:
8e vice-président chargé de l'administration générale et questeur

Philippe Demaret:
9e vice-président chargé des sports

Alain Leikine:
10e vice-président chargé du développement économique

Christophe Dulouard:
11e vice-président, chargé des finances

LES DÉLÉGUÉS

Jean-Pierre Barentin:
délégué auprès du vice-président au développement durable, chargé de l'environnement

Anita Bernier:
déléguée auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Luc Broussy:
délégué auprès de la vice-présidente aux affaires sociales

Contactez les élus à l'adresse suivante: vice-president@valdoise.fr

LES SERVICES

Direction des personnes âgées
01 34 25 76 43
Plate-forme maltraitance personnes âgées: 39771

Direction des personnes handicapées
Maison départementale des personnes handicapées
n° vert: 0800 300 701

Direction de la prévention et de la santé
01 34 25 39 27

Service accueil et modes de garde de la petite enfance: 01 34 25 37 91

VO bébé: 0800 019 595

Dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colo-rectal
0800 332 357

Direction de l'enfance
01 34 25 36 05

Enfance en danger: 119

Direction de la vie sociale
01 34 25 34 05

RSA: 01 34 25 34 42

Direction générale adjointe chargée de l'aménagement du territoire
Cinq maisons du département près de chez vous vous accueillent et vous renseignent sur le conseil général et ses services

Maison du département du Vexin français
10-12, boulevard Gambetta
95640 Marines
01 30 39 61 80
Maison-vexinfrancais@valdoise.fr

Maison du département de la Vallée de Montmorency
2-6, avenue de Paris
95600 Eaubonne
01 34 16 55 50
Maison-valleede montmorency@valdoise.fr

Maison du département de la Plaine de France
Espace Europe
36, avenue Joliot-Curie
95142 Garges-lès-Gonesse
01 34 53 58 40
Maison-plainedefrance@valdoise.fr

Maison du département Rives de Seine
10, rue Levêque
95815 Argenteuil Cedex
01 39 96 54 54
Maison-rivesdeseine@valdoise.fr

Maison du département Pays de France
5-7, rue Léon-Godin
95260 Beaumont-sur-Oise
01 30 34 69 00
Maison-paysdefrance@valdoise.fr

Direction des archives départementales
01 34 25 36 75

Direction de l'action économique
01 34 25 31 97

Direction de l'environnement
01 34 25 36 15

Mission pour la promotion du développement durable
01 34 25 76 23

Direction de l'action culturelle
01 34 25 76 21

Direction de l'éducation et du sport
01 34 25 33 77

Rest'O collège
0810 300 510

Direction des ressources humaines
01 34 25 33 29

Direction de la communication
01 34 25 33 25

Direction de la jeunesse et de la prévention
01 34 25 33 67
Permis de conduire
0800 881 014

Le médiateur règle les litiges entre les Valdoisiens et les services du conseil général
0800 307 510

OÙ TROUVER LE MAGAZINE *LE VAL D'OISE, C'EST VOUS*?

Le mensuel du conseil général est diffusé gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres du département. Vous pouvez également le trouver au conseil général, dans les maisons du département, les mairies, les centres culturels, les offices de tourisme et syndicats d'initiative. Si vous avez connaissance de Valdoisiens qui n'ont pas reçu *Le Val d'Oise, c'est vous* ou si vous ne le recevez pas dans votre boîte aux lettres, n'hésitez pas à contacter la direction de la communication du conseil général du Val d'Oise par téléphone au 01 34 25 31 52 ou par courriel: levaldoise-cestvous@valdoise.fr. À destination des non-et malvoyants, *Le Val d'Oise, c'est vous* est disponible en braille, CD ou cassette, sur simple demande à la direction de la communication ou en version MP3 téléchargeable directement depuis le site www.valdoise.fr

LE VAL D'OISE C'EST VOUS — **Directeur de la publication:** Didier Arnal, président du conseil général du Val d'Oise. **Rédacteur en chef:** Martine Simonet. **Secrétariat de la rédaction:** Christelle Boucneau. Tél.: 01 34 25 31 52 – Fax: 01 34 25 33 00. **Rédacteurs:** Sabine Bosio Valici, Paula Goncalves, Isabelle Lebœuf. **Conception-réalisation:** Lowe Stratéus 80, rue Taitbout/Square d'Orléans, 75439 Paris Cedex 09. Tél.: 01 40 41 56 63. **Photographes:** D. Blondin, A. Chauvaud, J-Y Lacôte, A. Lebon, C. Leborgne, J. Nunes, R. Dautigny. Conseil général du Val d'Oise, 2, avenue du Parc, 95302 Cergy-Pontoise Cedex. Imprimé en France. Tirage 473000 exemplaires. Distribution Adrexo. Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC, Les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres vierges émanant de forêts gérées durablement.
PEFC